

Formation des élus « Elus, faites de la forêt un atout pour votre territoire »

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite faire de **la forêt un levier de développement du territoire** en impliquant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois. C'est la raison pour laquelle le Parc organise sa **1^{ère} formation à l'attention des élus du territoire**, en partenariat avec les associations des Communes Forestières et l'Office National des Forêts. Cette formation aura lieu le **vendredi 19 octobre 2018**, de 9h à 16h, à la salle des fêtes de Nans-les-Pins (Route de Cauron).

Il s'agira de permettre aux élus une meilleure prise en compte de la forêt dans tout projet d'aménagement du territoire, à travers la présentation :

- des chiffres clés de la filière forêt-bois du PNR ;
- des rôles et responsabilités des élus en matière de forêt ;
- des acteurs-clés pouvant être sollicités pour tout projet forestier.

La **matinée** consacrée aux présentations et aux échanges en salle sera suivie, l'**après-midi**, de la visite d'un chantier forestier commenté par l'Office National des Forêt en forêt communale de Nans-Les-Pins.

La forêt est fondamentalement ancrée dans le territoire de la Sainte-Baume tant par la surface qu'elle occupe que par les fonctions économique, écologique, environnementale et sociale qu'elle remplit. Conscientes des enjeux liés à la valorisation des espaces forestiers, les collectivités se sont, au fil du temps, dotées de politiques forestières ambitieuses. La démarche de création du Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume a permis aux 26 communes membres d'évaluer les richesses liées aux milieux forestiers et ainsi d'élaborer une stratégie forestière commune et ambitieuse pour le territoire. Grâce à un travail multi-partenarial conduit avec l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, cette stratégie est aujourd'hui finalisée sous la forme d'une Charte Forestière de Territoire (CFT).



©PNR Sainte-Baume – Stéphanie Singh

CONTACTS PRESSE

La forêt du territoire, généralement considérée comme peu productive et soumise au risque d'incendie, constitue un patrimoine exceptionnel dont les enjeux sont pourtant encore trop peu méconnus des propriétaires. La complexité et le manque de connaissances liés à la gestion forestière, le faible revenu généré par la vente des bois, les impacts paysagers ainsi que la mauvaise acceptation sociale des coupes freinent les propriétaires dans leurs actions de gestion forestière parfois prévues au sein des documents de gestion. Cette absence de gestion provoque alors, par l'augmentation du volume de bois sur pied, une fermeture des milieux et un vieillissement des peuplements ayant pour conséquences :

- Une modification des aspects paysagers ;
- Un accroissement des risques d'incendies et sanitaires ;
- Une diminution de la qualité des bois faute de travaux (mauvaise rectitude, présence de nœuds...) ;
- Une modification de la biodiversité (forêt claire ou dense / peuplements jeunes ou âgés...).

L'un des objectifs du PNR et de ses partenaires au travers l'organisation de sessions de formations est de sensibiliser et d'accompagner les propriétaires et gestionnaires à la mise en œuvre d'une gestion durable de leurs forêts. Plusieurs thématiques seront donc proposées en fonction des attentes et besoins des élus : planification de la gestion, commercialisation des bois, meilleure prise en compte de la biodiversité, forêt et documents d'urbanisme...

CONTACTS PRESSE